



# Comité d'éthique AAPEI Epanou

L'éthique c'est se poser des questions sur la vie en groupe.

L'éthique permet de respecter les droits et les libertés de chacun.

Chaque personne accompagnée doit pouvoir comprendre et choisir pour elle.

Créé en 2014, le Comité d'éthique est une **instance indépendante** qui réunit sur la base du volontariat :

- des **professionnels**,
- des **personnes en situation de handicap**,
- des **familles**.

Ce comité se réunit 4 fois par an.

C'est un espace de réflexions partagées.

Il propose des **pistes d'actions** sur des **sujets concrets** vécus dans les établissements et services.

Par exemple : les conduites addictives, le consentement, la fin de vie, la vie sexuelle et affective, la gestion de l'argent...



# Fonctionnement du Comité d'éthique

## Rôles :

- Créer un **espace de partage** entre professionnels, familles et personnes accompagnées.
- Favoriser l'**expression et la participation** de toutes les parties prenantes sur des sujets du quotidien qui nous interpellent.
- Soutenir et renforcer l'**analyse des pratiques** professionnelles.

## Composition du Comité :

- Membres du CA
- Cadres de l'association et salariés des établissements/services
- Professionnels externes

Selon les sujets, le Comité peut inviter des personnes ressources.

## Valeurs

- Respect de la **confidentialité** et de l'**anonymat**
- **Non-jugement** et **écoute bienveillante**

## Comment saisir le comité ?

- **Par mail** : [comite.ethique@aapei-epanou.org](mailto:comite.ethique@aapei-epanou.org)
- **Par courrier** : 32 rue Gustave Eiffel, 74600 Seynod
- Destinataire : Président du Comité d'éthique

## Comment est traitée la question ?

- **Choix du sujet** en bureau du comité
- **Traitement des sujets** :

-une réunion du comité d'éthique des usagers (recueil avis des personnes)

-une réunion plénière entre professionnels et familles (temps d'analyse)

## Comment s'approprier les réflexions du comité éthique ?

- **Restitution** : Tableau de capitalisation et BD éthique envoyées par email à tous les salariés après validation par le CA.
- Les cadres sont chargés de **faire vivre les travaux du comité éthique** auprès des professionnels.